

LE VERBE

Un verbe est ce qu'on appelle une partie du discours ou classe morphosyntaxique. Les règles grammaticales s'appliquent ensuite de façon générale à ces classes sans qu'on ait besoin de spécifier les éléments lexicaux qui les composent. Cette classification s'applique aux mots. Elle s'établit sur la base de critères morphologiques, syntaxiques et sémantiques. Par exemple, le verbe et le substantif s'opposent par les morphèmes flexionnels qu'ils mettent en jeu (genre et nombre pour le premier, personne temps et mode pour le second), par leur fonctionnement syntaxique, puisque le substantif est régi par le verbe alors que le verbe ne l'est par rien et par leur sens puisque le substantif renvoie à un être, individu ou chose alors que le verbe renvoie à une propriété de ces éléments. La liste des parties de discours a évolué selon les siècles et les grammairiens.

D'un point de vue sémantique la tradition grammaticale oppose le verbe et le nom en se fondant sur le découpage du réel : les substances et les phénomènes dynamiques.

D'un point de vue syntaxique, le verbe est le terme central de la proposition, le pivot de la phrase.

Les catégories morphologiques associées au verbe sont : la personne, le nombre, le mode, le temps et l'aspect (étroitement imbriquées) la voix (ou diathèse) qui est la façon dont le verbe définit les rôles sémantiques de ses actants.

1 Les constructions du verbe

- La construction intransitive : quand le verbe n'a pas de complément
- La construction transitive : quand le verbe a un ou plusieurs compléments. Elle est *transitive directe* si le complément (dit d'objet direct) est directement relié au verbe (il a gagné Paris), elle est *transitive indirecte* si le complément (dit d'objet indirect) est introduit par une préposition (il va à Paris)
Le COI est introduit par diverses prépositions : à, de, avec, après, autour, chez, contre, en, par, pour, sur, vers.

Attention, la plupart des compléments circonstanciels sont introduits par une préposition.

- A double complémentation si le verbe se construit avec deux compléments dont l'un est généralement direct et l'autre indirect (il interdit l'accès aux visiteurs)
L'objet indirect s'appelle objet second : donner, offrir, confier, prêter, octroyer, arracher, ôter, libérer, dégager etc...
La plupart de ces verbes dénotent une opération concrète ou figurée de transfert entre deux de leurs actants.
- Les plupart des verbes transitifs sont susceptibles d'être employés « absolument » et avec des effets de sens liés à l'absence de complément. En ce cas, soit l'objet est contextuellement restituable (je vois, répète, regarde) soit l'absence de réalisation lexicale de l'objet permet d'identifier le procès verbal en lui-même sans autre spécification mais avec divers effets de sens : ne le dérangez pas, il est en train de lire, cet enfant n'obéit pas...
 - Un certain nombre de verbes intransitifs et transitifs peuvent se construire avec un complément dit **d'objet interne** parce que son sens reproduit l'essentiel du procès encodé dans le sémantisme du verbe : vivre sa vie, aller son chemin...
Il existe des verbes à triple complémentation : acheter, il me l'a laissé à ...
- Attributive si le verbe instaure entre l'élément dit attribut qu'il régit directement et son sujet (ou son complément d'objet) une relation morphosyntaxique et sémantique particulière marquée par le phénomène de l'accord (ces boissons sont désaltérantes)
Certains verbes sont essentiellement attributifs : être, devenir, rester, sembler
D'autres sont occasionnellement attributifs : il est rentré ivre (il était ivre)

Nota bene : L'attribut indique une propriété inhérente, l'état ou le statut du sujet

+ **Les constructions pronominales (non traitées)**

2 Les modes

Les modes sont un cas particulier des modalités qui varient selon les grammairiens. Les uns s'inspirant de la logique les réduisent à trois grands groupes

- Les modalités aléthiques : qui portent sur la valeur de réalité de la proposition (nécessaire, possible impossible, contingent)
- Les modalités épistémiques : qui impliquent un savoir de L (certain, exclu, plausible, contestable)
- Les modalités déontiques qui impliquent le devoir ou le droit (obligatoire, interdit, permis, facultatif)

A ces trois grandes catégories, on ajoutera

- Les modalités du souhait, de la volonté et de l'intention ou celles du sentiment.

Les modes expriment l'attitude du sujet à l'égard de son énoncé.

Attention : Il n'y a pas de correspondance terme à terme entre mode et modalité

En français, il existe cinq modes seulement : *l'indicatif, le subjonctif et l'impératif, l'infinitif et le participe*. Ces deux derniers par leurs morphèmes flexionnels et leur fonction dans la phrase sortent de la catégorie exclusive de verbe pour se rapprocher de celle de substantif.

On ne verra que le subjonctif

Le subjonctif

Les valeurs du subjonctif se situent sur un continuum qui va de sa valeur modale fondamentale selon laquelle il exprime une appréciation du sujet sur l'événement, à un pôle opposé où il n'en a plus aucune, mais est entraîné par une subordination. C'est le mode du possible.

La langue écrite dispose de quatre formes, deux simples auxquelles correspondent des formes composées :

Que vous chantiez	que vous ayez chanté
Que vous chantassiez	que vous eussiez chanté

- On distingue les emplois en principale et les emplois en subordonnée. Dans les premières les valeurs modales sont fondamentales.
- En proposition subordonnée, il faut faire attention à la concordance des temps.
- Les valeurs modales sont les suivantes : Il exprime les nuances **de la volonté, du commandement**, il exprime un **souhait ou l'éventualité**

2 Les temps et les aspects

Le procès verbal peut être exprimé de deux manières : par le temps (chronologie)

L'aspect : d'un point de vue interne le procès peut être envisagé en lui-même, sous l'angle de son déroulement interne.

Sous le nom de temps on désigne deux choses distinctes : les morphèmes flexionnels et leur valeur temporelle (leur relation à la chronologie)

Ils peuvent aussi présenter une valeur aspectuelle. L'aspect est la manière dont le sujet envisage l'événement dans son déroulement, et non plus comme le mode, dans son degré de réalisation.

Difficulté : l'aspect n'a pas de marque flexionnelle propre. Il tient à la fois au lexique du verbe, à ses marques flexionnelles et à la construction grammaticale.

2.1 Les temps

On distingue formes simples et formes composées

Problème : Le classement des verbes

La conjugaison est l'ensemble ordonné des formes verbales qui dépendent de **la flexion** du verbe, c'est-à-dire de ses variations morphologiques selon la personne, le nombre, le mode, le temps.

La tradition distingue trois groupes de verbes à l'écrit (premier, deuxième et troisième groupe).

Un autre classement (plus récent) répartit les verbes en quatre groupes selon les désinences d'infinitif : -er, -ir, oir, re.

Voir n'importe quel grammaire de conjugaison. Pour le classement en quatre catégories voir la grammaire méthodique du français Riegel Pellat, Rioul, p. 270 et suivante

2.1 L'aspect

On le définit selon un système d'opposition

- **Accompli/inaccompli**

L'aspect accompli envisage le procès au-delà de son terme comme étant réalisé achevé

C'est une opposition systématique en français : elle se manifeste à tous les temps par l'opposition entre les formes simples et les formes composées

- **Perfectif/imperfectif** : en français elle est souvent manifesté par le sémantisme du verbe.

L'aspect perfectif envisage le terme du procès (sortir)

L'aspect imperfectif envisage le procès dans son déroulement

- **Sécant/non sécant**

Le passé simple manifeste l'aspect non sécant : la marquise sortit à cinq heures

L'imparfait exprime l'aspect sécant

(la même opposition existe avec limitatif non limitatif excepté que cet aspect est véhiculé par le sens du verbe)

- **Inchoatif/terminatif**

L'inchoatif saisit le procès à ses débuts, le terminatif avant sa limite finale. Ces aspects s'expriment principalement au moyen de périphrases ou de semi-auxiliaires

- **Semelfactif/itératif** :

un procès peut être unique ou se reproduire

Certains verbes comme sautiller, radoter contiennent dans leur sens l'idée d'une répétition (le sémantisme est « encodé »).